ANNEXE 2

Modèle de formulaire pour la déclaration en vue d'une publication sur le site internet de chaque commune

Déclaration faite en exécution de l'article 7, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois

Nom : Kolchory

Prénom : Carine

Numéro national: 67080213210

Adresse: 24, avenue des Dames Blanches, 1150 Bruxelles

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) $^{\rm 1}$

MANDATS STATE OF THE PROPERTY
Conseillère communale
Echevine
Membre des CA/AG de la SISP « En Bord de Soignes »
Membre des CA/AG de « Brulabo SCRL »
Membre des CA/AG et vice-présidente de l'asbl « Wolugraphic » -
Membre des CA/AG et vice-présidente de l'asbl « Cap Famille »
Membre de l'AG SCRL ABC
Membre de l'AG de l'Association Chapitre XII « Le Coup de Pouce de Woluwe-Saint-Pierre »
Membre du CVA/AG de « Tout pour ton sourire »
<u>FONCTIONS</u>
Membre des CA/AG et présidente de l'AIS « Le Relais »
Membre des CA/AG et présidente de l'asbl « STJ »
Présidente du Conseil consultatif de la Personne en situation de handicap (CCPSH)
Membre représentant le Collège au Conseil consultatif communal des ainés
FONCTIONS DÉRIVÉES
*
2

¹y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2 ⁴, accompagnées des fiches fiscales

RÉMUNÉRATIONS	MONTANTS		
Echevine	56.766,53 (revenu imposable tel que repris sur la fiche fiscale)		
CA de la SISP « En Bord de Soignes »	1.300,00		
CA de « Brulabo scrl »	425,57		
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS		

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.

- $1_{\rm ti}$ d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;
- 2. d'un mandat exécutif ;
- 3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;
- 4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
- 5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics;
- d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

⁴ électives ou non

JTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ	
JTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ mployée	
	41
	*1
6	
	129
ŭ.	

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er 5}, et les rémunérations ⁶ perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS
Employée	1.001 – 5.000 EUR brut/mois
DÉMUNIÉRATIONS EVERSISE ACTIVITÉS SANCE À	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	IVIONTANTS
REMONERATIONS EXERCICE ACTIVITES IIILLETA D	MONIANTS
REMONERATIONS EXERCICE ACTIVITES littlera D	MONTANTS
REMONERATIONS EXERCICE ACTIVITES littlera by	MONTANTS
REMONERATIONS EXERCICE ACTIVITES littlera Dy	MONTANTS
KEMIONEKATIONS EXERCICE ACTIVITES littlera D	MONTANTS
REMONERATIONS EXERCICE ACTIVITES littera D	WONTANTS

i ait a vvoidwe-Jaiiit-i iei ie	Fai ₁	t à	Wo	luwe-Saint-Pierre
---------------------------------	------------------	-----	----	-------------------

le 20/09/2022

Nombre d'annexes

Signature

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

⁻ plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche